



Opération Gladio et attentats terroristes: Pourquoi le procès du Luxembourg est si important ?

Les Armées secrètes de l'OTAN en Europe

Par [Dr. Daniele Ganser](#) et [Rafael Poch](#)

Mondialisation.ca, 02 octobre 2013

lavanguardia.com

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Services de renseignements](#)

L'historien suisse Daniele Ganser (né à Lugano 1972) est le plus important spécialiste des armées secrètes de l'OTAN (*Gladio/Stay behind*), sujet dans lequel il est très facile de faire passer pour désaxé et conspirationniste tout observateur critique. Son livre, « [Les Armées Secrètes de l'OTAN](#) », publié en 2005 et traduit dans plus d'une douzaine de langues, est rigoureux et bien connu par les historiens.

Ganser, qui dirige l'*Institut Suisse pour la Recherche de la Paix et l'Énergie de Bâle* (SIPER), se déclare très intéressé par le « procès du siècle » qui a lieu à Luxembourg depuis le mois de février, au milieu d'un silence médiatique généralisé et significatif. *La Vanguardia* a écrit sur l'importance de ce procès dans son édition imprimée de du 15 avril 2013 ([Consultable en esp](#)), le 27 avril (dans l'édition numérique en accès libre [Andreas Kramer : « He golpeado un nido de avispa »](#)) et le 5 mai (aussi dans l'édition imprimée « [Temo que el juicio de Luxemburgo acabe varado](#) »).



Entre 1984 et mars les 1986, le Luxembourg a été victime d'une mystérieuse vague d'attentats, contre des tours électriques, les sommets de l'Union Européenne, le Palais de Justice, les résidences privées de hauts fonctionnaires, dont le but était que le Grand Duché tranquille devienne plus belligérant dans des questions de sécurité. Presque tous les attentats ont démontré une connaissance méticuleuse des dispositifs de sécurité. Beaucoup de preuves et de documents ont disparu. Beaucoup d'autres pays européens ont souffert d'attentats, et très sanglants, attribués à ce même réseau secret lié fréquemment à des groupes d'extrême droite.

Un bras de fer entre justice et raison d'État

Trente ans après les faits, le cas du Luxembourg est un bras de fer entre la justice et la raison d'État sans précédent en Europe depuis les procès retentissants des grands attentats

terroristes de l'Italie de la décennie des années 70-80 que le Sénat italien a fini par attribuer à des connexions avec Gladio/« *stay behind* », explique à *La Vanguardia*, l'avocat Gastón Vogel, défenseur des deux policiers accusés à Luxembourg.

Jugement, qui de nombreux mois auparavant, a connu des revirements et des rebondissements dignes du meilleur roman à suspense. En avril, un témoin allemand, [Andreas Kramer, a déclaré que son père, présumé agent des services secrets allemands](#) (BND) avait participé dans les attentats du Luxembourg et à celui de la *Fête de la Bière de Munich* de septembre 1980, le pire attentat terroriste de l'histoire de l'Allemagne d'après-guerre, toujours à résoudre. Kramer n'a donné aucune preuve et a été présenté comme une personne déséquilibrée par sa sœur et son ex ami devant le même tribunal, tandis que quelques experts indiquent que la déclaration de Kramer ne fait que faire obstruction et troubler le dossier. Le gouvernement allemand a réfuté que le père de Kramer travaillait pour le service secret et admet seulement qu'il était un fonctionnaire de l'armée. Kramer soutient la vérité de sa déclaration et affirme que les membres de sa famille déclarent contre lui à cause d'un conflit d'héritage. Après une question parlementaire au Bundestag, le témoin a été finalement appelé vendredi à déclarer pendant plus de cinq heures, devant le ministère public allemand à Karlsruhe.

Est-ce que Kramer est un désaxé ? Dit-il la vérité ? , Este ce une manœuvre du BND lui-même pour troubler le dossier ? Pour l'instant aucune de ces questions suggestives n'a intéressé la presse allemande. Seulement le canal de télévision 3- 3-Sat a offert en mai un petit reportage de sept minutes sur l'affaire.

En tout cas, le procès du Luxembourg transcende beaucoup avec la véracité ou pas de la déclaration de certains de ses centaines de témoins, dont des membres la famille ducale, des chefs et d'ex chefs de la police et des services secrets et des ex premiers ministres. Au long du procès on a su que des politiciens de premier rang et des ex-agents du service secret du Luxembourg (SREL), ont menti dans leurs déclarations et ont détruit ou ont omis des documents et des preuves sur l'affaire. L'ex-premier ministre Jacques Santer qui connaissait l'existence du réseau de l'OTAN « *stay behind* » a déclaré au Parlement en 1990 ne rien savoir de l'affaire. Durant le procès, les agents peuvent se référer à la loi du secret et de la protection de sources pour ne pas témoigner ou garder le silence. La juge Sylvie Conter, du Tribunal Pénal du Luxembourg, a présenté un réquisitoire au Tribunal Constitutionnel pour lever la loi du secret et l'obstruction dans cette affaire. Une réponse positive sur le plan constitutionnel, pourrait donner une nouvelle dimension à l'affaire en obligeant les agents à déclarer sur les domaines réservés.

Le journaliste de la télévision du Luxembourg Marc Thoma, qui il y a 26 ans a fait des recherches sur cette vague d'attentats, a été victimes de divers incidents d'intimidation que le journaliste met en relation avec son travail sur cette affaire et attribue au SREL. Son logement a été objet de coups de feu le soir en huit occasions et sa voiture sabotée pour provoquer un accident, a expliqué Thoma lors d'une conversation avec ce journal. A l'été 2007, le journaliste a été suivi de façon menaçante par une voiture noire quand il circulait en bicyclette dans une zone boisée.

Un autre document du SREL divulgué récemment prouve qu'au moins deux membres des services secrets du Luxembourg ont participé en 1979 à des stages de sabotage avec utilisation d'explosifs, effectués en Angleterre pour le compte de « *stay behind* » dans un centre des services secrets britanniques MI-6.

Pourquoi le procès du Luxembourg est si important ?

Parce que pour la première fois on juge dans un tribunal si les armées secrètes de l'OTAN (*Gladio- stay behind*) étaient impliquées dans une série d'attentats. Ce n'est pas du tout clair, mais si est confirmé le soupçon qu'ils ont mis les bombes , à nouveau toute l'histoire ressortira à la surface.

Que sait on de cette histoire aujourd'hui ?

Depuis 1990 nous savons que l'OTAN a maintenu des armées secrètes dans tous les pays de l'Europe Occidentale. Nous savons aussi que la CIA et le MI-6, c'est-à-dire les services secrets des Etats-Unis et du Royaume-Uni, ont équipé et ont formé ces armées. La troisième chose connue depuis vingt années est que les services secrets des différents pays : en Allemagne le *BND*, en Suisse l'*Untergruppe Nachrichtendienst und Abwehr*, au Luxembourg le SREL (Service de Renseignements), en Italie le *Servizio d'Informazione Sicurezza Militare*(SISMI), tous ces services, contrôlaient les armées secrètes. Sur ce quoi nous nous cassons la tête depuis de nombreuses années, c'est si les armées secrètes ont commis des actes de terrorisme. Sur ce point le débat est très intense parce que l'OTAN, la plus grande alliance militaire du monde, et la CIA, un des services secrets les plus puissants, rejettent entièrement ce reproche. Ils reconnaissent avoir maintenu des armées secrètes mais disent qu'ils n'ont jamais commis d'actes de terrorisme. Là est la ligne de division.

Quels indices et témoignages soutiennent l'hypothèse de l'activisme terroriste ?

D'une part , il y a le rapport de l'enquête du Sénat italien de juin 2000 qui dit que tous ces « massacres par bombes et actions militaires » que le pays a subi entre 1969 et 1987 (avec 491 morts civils et 1.181 blessés et mutilés) « *ont été organisés, promus ou soutenus par des hommes dans les institutions de l'État et par des hommes liés aux structures d'intelligence des Etats-Unis* ». Nous avons aussi des déclarations d'extrémistes de droite italiens, retirés ou actifs, qui disent avoir commis eux-mêmes ces attentats pour lesquels ils ont été emprisonnés. Et ces gens déclarent qu'ils l'ont fait en coopération avec les armées secrètes de l'OTAN. Donc nous ayons une déclaration contre une autre. Ce qui se passe à Luxembourg est du plus grand intérêt parce que cela renforce la thèse qui depuis longtemps soutient, que les armées secrètes de l'OTAN en effet étaient impliquées dans des attentats.

« CE QUE DIT KRAMER DOIT ÊTRE VÉRIFIÉ »

Dans ce contexte, quelle importance ont les déclarations du témoin Andreas Kramer devant le tribunal ?

Elles sont très intéressantes mais il faut les vérifier. C'est un témoin parmi beaucoup. Quand on parle d'un sujet comme celui des armées secrètes il est important de savoir si les sources disent la vérité. Pour l'instant dans ce procès nous avons eu deux surprises. La première est que nous avons su que le premier ministre Jacques Santer a menti en 1990 quand il a dit devant le Parlement qu'il ne savait rien de l'existence d'une armée secrète à Luxembourg. Au cours du procès sont sortis des documents qui démontrent qu'en effet il savait et que durant les années quatre-vingt il a participé à des réunions qui traitaient sur ce sujet, donc il a menti quand il a dit au Parlement qu'il ne savait rien.

La seconde surprise a été la déclaration de Kramer...

Oui, et on avance un pas de plus. Kramer dit que son père, Johannes Kramer, fonctionnaire

de l'armée allemande, était membre du service secret allemand (*BND*). Ceci il faut le vérifier. Le père est mort mais le fils dit que celui-là a participé à des actes terroristes et que comme membre de l'armée secrète allemande il a participé avec des luxembourgeois aux attentats avec bombe des années 1984 et 1985 en dynamitant des tours de haute tension à Luxembourg. C'est une hypothèse que d'autres, y compris moi, avions signalée en disant qu'il fallait faire des recherches dans cette direction. Il faut voir si les données de Kramer sont vérifiées. Mais Kramer dit plus ; il dit que son père a commis l'attentat de la *Fête de la Bière de Munich* de 1980, que Gundolf Kohler (qui est néonazi identifié comme auteur, mort dans l'explosion) était un agent mineur et que les véritables cerveaux étaient au sein du *BND*. Donc nous sommes devant une accusation selon laquelle le *BND* a commis des actes terroristes dans le pays, à Munich, et dehors, à Luxembourg. Si cela était confirmé avec d'autres sources, cela signifierait pour le *BND* la plus grande crise de son histoire.

« JE NE CROIS PAS QU'ON RÉOUVRE LE CAS DE MUNICH »

Ces déclarations sont, informativement parlant, une bombe, comment explique-t-on silence qu'il y a-t-il en Allemagne autour de Kramer ?

Il est vrai que presque personne n'a parlé du procès du Luxembourg. Seulement le petit quotidien *Junge Welt* et un portail Internet... Si ce que Kramer a dit est vrai, c'est un véritable scandale politique et militaire en Allemagne...

Mais pour savoir si c'est vrai, la presse doit informer et les juges appeler à déclarer, faire des questions, non ?

... mais ce n'est pas fait. En Allemagne on couvre l'affaire, ils veulent la maintenir comme dans une marmite sous pression et ne pas parler de cela. Cela me rappelle en 1990 quand sont sorties à la lumière beaucoup de choses en Italie. La presse italienne et celle d'autres pays était très agitée, mais en Allemagne on ne voulait pas parler du sujet. En Allemagne il y a beaucoup de fidélité aux Etats-Unis. On sait que si on met en relation les armées secrètes avec le terrorisme et on apporte des preuves, ce serait un scandale international, parce que c'est le Pentagone qui gère le « *stay behind* ».

Croyez-vous que le Luxembourg pourrait amener à une révision, en Allemagne, du processus de l'attentat de la Fête de la Bière de Munich ?

Au moins on devrait créer une commission d'enquête au sein du Bundestag pour vérifier la déclaration de Kramer, mais je ne vois pas de volonté. Il y a eu une question parlementaire et le député vert Ströbele s'est intéressé au procès du Luxembourg, mais je ne crois pas qu'on ouvre à nouveau le dossier de Munich.

Que sait-on sur le financement de « *stay behind* » ?

Nous savons qu'en Italie Gladio recevait de l'argent de la CIA et était formé par le MI-6. Nous avons des preuves que, par exemple en Suisse, l'armée secrète P26 a reçu de l'argent des budgets de défense qui était déclaré devant le Parlement comme destiné à des investissements en infrastructure. En Suisse tous les frais de l'État doivent être dans le budget et il doit être approuvé par le Parlement, donc si dans le budget ils avaient mis « *pour l'armée secrète* », cela aurait suscité débat...

Il est légitime de se demander si actuellement il ya une armée secrète de l'OTAN ?

C'est un fait qu'il y a toujours eu des guerres cachées, c'est-à-dire des opérations d'unités spéciales et militaires dans le but de confondre la citoyenneté et de tromper l'adversaire. Cette forme de guerre cachée a toujours existé et existera toujours. Les armées secrètes de l'OTAN étaient dirigées contre le communisme, elles étaient anticommunistes et cela ne paraît pas être aujourd'hui actuel. Mais si nous considérons que les armées secrètes ont commis des attentats terroristes pour discréditer les communistes, nous devons aujourd'hui nous demander qui met en scène des attentats islamiques pour les discréditer et mener à bien ensuite des guerres pour le pétrole et le gaz dans des pays islamiques. Ce travail d'enquête est entrain d'être fait, mais on n'a pas encore des réponses.

Rafael Poch pour La Vanguardia

Article original en espagnol : [La Vanguardia](#). Barcelone, le 10 juin 2013.

Traduit de l'espagnol pour [El Correo](#) par : Estelle et Carlos Debiasi

[El Correo](#). Paris, le 10 juin 2013.



Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).

Rafael Poch, Rafael Poch-de-Feliu (Barcelone, 1956) a été vingt ans correspondant de « La Vanguardia » à Moscou et à Pékin. Avant il a étudié l'Histoire contemporaine à Barcelone et à Berlin-Ouest, il a été correspondant en Espagne du « Die Tageszeitung », rédacteur de l'agence allemande de presse « DPA » à Hambourg et correspondant itinérant en Europe de l'Est (1983 à 1987). Actuellement correspondant de « La Vanguardia » à Berlin.

La source originale de cet article est lavanguardia.com

Copyright © [Dr. Daniele Ganser](#) et [Rafael Poch](#), lavanguardia.com, 2013

Articles Par : [Dr. Daniele Ganser](#) et [Rafael Poch](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez

demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca